

Domaine : Santé

Filière : Physiothérapie

1. Intitulé du module : Interventions dans le domaine cardio-respiratoire et vasculaire II 2020-2021

Code : S.PH.370.2006.F.14 **Type de formation** : Bachelor Master MAS CAS Autre ...

Niveau : Module de base Module d'approfondissement Module avancé Module spécialisé Autre : ...

Type : Module principal Module lié au module principal Module facultatif ou complémentaire Module à option

Caractéristique : Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al. 1 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Organisation temporelle : Module sur 1 semestre Semestre d'automne
 Module sur 2 semestres Semestre de printemps Autre : ...

2. Organisation

Crédits ECTS : 4

Langue principale d'enseignement

Français Allemand Italien Anglais

3. Prérequis

Avoir validé le module ... Avoir suivi le module ... Pas de prérequis Autre : ...

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Objectifs généraux d'apprentissage

- Connaître les grands principes de la réhabilitation cardiaque et pulmonaire.
- Connaître les indications et les modalités d'application d'un programme de réhabilitation cardiaque et pulmonaire.
- Concevoir et adapter un programme de réentraînement à l'effort en fonction des pathologies cardio-respiratoires et vasculaires.
- Concevoir et adapter les traitements de physiothérapie en fonction des pathologies cardio-respiratoires et vasculaires ainsi que des situations cliniques (aiguë et chronique).
- Concevoir et adapter les traitements de physiothérapie cardio-respiratoires et vasculaires (en situation aiguë et chronique) de façon réflexive.

Rôles et compétences visées

- A. **Rôle Expert** : compétences Ab1, Ab2, Ab3, Ab4
- B. **Rôle Communicateur -trice** : compétences Bb1, Bb2, Bb3, Bb4
- C. **Rôle Collaborateur -trice** : compétences Cb1, Cb2, Cb3, Cb4
- D. **Rôle Manager** : compétences Db1, Db2, Db3
- E. **Rôle Promoteur -trice de la santé** : compétences Eb1, Eb2, Eb3, Eb4
- F. **Rôle Apprenant-e et formateur -trice** : compétences Fb1, Fb2, Fb3, Fb4
- G. **Rôle professionnel-le** : compétences Gb1, Gb2, Gb3, Gb4

5. Contenus et formes d'enseignement

Contenus

- La réhabilitation cardiaque et pulmonaire
- La physiothérapie en situation aiguë
- La physiothérapie en situation chronique

Modalités pédagogiques

- Cours magistraux
- Ateliers pratiques
- Apprentissage par simulations

6. Modalités d'évaluation et de validation

Modalités d'évaluation

Oral Ecrit Pratique Dossier

- **Modalités** : Evaluation du dossier (5% de la note finale) et évaluation orale pratique.
- **Date de l'examen ou du retour des travaux** : Semaine 26

Conditions de validation du module

Condition particulière liée à la présence :

- pas de condition particulière
 une présence minimale de 80% aux ... est obligatoire pour pouvoir se présenter à l'évaluation. Si le seuil de ... périodes d'absence est dépassé, l'étudiant-e obtient la note F et est en répétition.

Le module est validé si la/les condition(s) cochée(s) ci-dessous est/sont remplie(s) :

- Note finale au moins égale à E
 Pas plus de d'épreuves inférieures à
 Autre condition : ...

Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le jour de la présentation du module.

7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation possible Pas de remédiation Autre :

Remédiation

- **Modalité** : Evaluation complémentaire portant sur les insuffisances constatées, selon consignes transmises par écrit par le/la responsable de module.
- **Date** : Semaine 35
- **Conditions de validation du module** :
 - Le module est validé si la note de l'évaluation complémentaire est suffisante.
 - Les conditions de validation initiale s'appliquent (point 6.). Les notes de l'évaluation complémentaire remplacent les notes initialement insuffisantes pour le calcul de la note de validation du module.

Selon les art. 29 et 30, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, chaque module ne peut être répété qu'une seule fois.

Répétition

- **Modalités** : Réalisation d'un travail/projet individuel correspondant aux objectifs fixés et aux compétences visées dans le descriptif de module de l'année académique de la répétition, ou suivi du module en présentiel en fonction de la situation d'études de l'étudiant-e.
- **Délai** : En principe dans le semestre académique suivant, au plus tard dans l'année académique suivante.
- **Conditions de validation du module** : Le module est validé aux conditions fixées dans le descriptif de module de l'année académique de répétition.

La note obtenue après répétition est A à E (module validé) ou F (échec).

Selon l'art. 31 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020, en cas d'échec, l'étudiant-e est en échec définitif pour ce module.

8. Remarques

Lors des cours pratiques les étudiants viennent dans une tenue confortable ou en tenue de travail.

9. Bibliographie principale

- American Thoracic Society/European Respiratory Society Statement on Pulmonary Rehabilitation, Am J Respir Crit Care Med Vol 173. pp 1390–1413, 2006.
- Global Strategy for the Diagnosis, Management, and Prevention of Chronic Obstructive Pulmonary Disease (update 2013), GOLD Science committee.
- Reychler, G., Roeseler, J., & Delguste, P. (Éds). (2014). Kinésithérapie respiratoire (3ème éd.). Issy-les-Moulineaux, France : Elsevier Masson.
- Kacmarek, R. M., Stoller, J. K., & Heuer, A. J. (Éds). (2013). Egan's fundamentals of respiratory care (10ème éd.). St. Louis, MO : Elsevier Mosby.
- Guy Postiaux, « Kinésithérapie respiratoire de l'enfant », 2ème édition, 2000 De Boeck Université.
- West, J. B. (2003). La physiologie respiratoire (6ème éd.). Traduction française par M. Nadeau, Paris, France : Maloine.

10. Enseignant-e-s

- Contal Olivier, Professeur ordinaire, physiothérapeute, HESAV, Lausanne
- De bast Jérôme, Physiothérapeute, SUVA, Sion
- Lucarelli Leopoldo, Physiothérapeute, CHUV, Lausanne
- Michotte Jean-Bernard, Maître d'enseignement, physiothérapeute, HESAV, Lausanne

- Pegito Perez Irene, Assistante HES, physiothérapeute, HESAV Lausanne
- Portuesi Vito, Maître d'enseignement, physiothérapeute, HESAV, Lausanne
- Thevoz David, Physiothérapeute, CHUV, Lausanne

Nom du responsable de module : Jean-Bernard Michotte

Descriptif validé le : 27.08.2020

Par : MTR